

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'AMBILLY**

Séance du 29 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 9	Délibération N°014/2026
Présents : 9	APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026
Votants : 9	

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,

Le mercredi 29 avril,

le Conseil d'Administration du CCAS d'Ambilly dûment convoqué s'est réuni, à 14h00, salle du Conseil Angel ERBEIA au clos BABUTY, sous la présidence de Monsieur Cristian GUERET, Président.

Date de la convocation : 15 avril 2026

ETAIENT PRESENTS :

M. le Président, Cristian GUERET, M. Jean-Marc BOISSON, Mme PRIANO Elisabeth, Mme Maryvonne REY, M. SEN Yasin, M. André BURNIER, M. Hervé FEARN, Mme GROS Christiane, M. Giuseppe SCARIATI

Maryvonne REY a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Social N°014/2026 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Suite à une erreur matériel cette délibération annule et remplace la délibération n°008/2026

Le projet de budget primitif 2026 est conforme aux orientations budgétaires fixées par les membres du Conseil d'Administration lors du rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Conseil d'Administration du CCAS du mercredi 25 février 2026.

Il est précisé que le budget est voté avec les résultats anticipés.

Equilibre du budget et évolution par rapport à 2025 :

Le budget s'équilibre grâce au versement d'une subvention par la Commune qui est plus importante afin de continuer l'accompagnement des jeunes et des seniors dans leurs parcours de vie.

Les lignes secours et aides d'urgence ont été maintenues afin de répondre au mieux aux demandes des usagers afin de faire face aux aléas de la vie.

La subvention d'équilibre et le résultat excédentaire de 2025 en section de fonctionnement permettent de faire un virement à la section d'investissement d'un montant de 5200 € pour l'acquisition d'un véhicule de type mini bus 9 places afin de :

Faciliter le transport des personnes âgées lors d'événements organisés en lien avec Annemasse Agglo (Créaliens, Atoutsages) ;

Développer les sorties et activités proposées par le CCAS.

Ce projet répond à un objectif prioritaire : prévenir l'isolement social et renforcer le lien intergénérationnel.

Ce déficit s'équilibre par l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement.

Le budget s'équilibre de la manière suivante :

- En section de fonctionnement : 126 880,92 €
- En section d'investissement : 21 579,92 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2025	Réa 2025	BP 2026	COMMENTAIRES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	116 533,34 €	97 855,46 €	126 880,92 €	
002 -Excédent reporté	0,00 €			
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €		5 200,00 €	
011 - Charges à caractère général	5 820,00 €	4 055,00 €	12 050,92 €	
60623 - Alimentation	1 000,00 €		500,00 €	
DM	-1 000,00 €			
60632 - fournitures petits équipements	500,00 €	396,00 €	3 815,92 €	
6064- fournitures non stockées	100,00 €	0,00 €		
611 - Prestations de services	7 020,00 €	600,00 €	6 735,00 €	
	-1 800,00 €			
6288 - Autres services extérieurs		3 059,00 €	1 000,00 €	hébergements d'urgence
042 - Opérations d'ordre entre section	5 400,00 €	5 361,75 €	7 500,00 €	
Amortissements	2 600,00 €	5 361,75 €	7 500,00 €	
DM	2 800,00 €			
65 - Autres charges gestion courante	105 313,34 €	88 438,71 €	102 130,00 €	
65111 - Aides à la personne		129,94	0,00 €	
65133 - Secours d'urgence	5 000,00 €	2 655,67 €	5 130,00 €	
65134 - aides	6 814,12 €	5 428,10 €	6 800,00 €	
65138-Autres secours	44 199,22 €	78 765,00 €	87 900,00 €	bus + chèques sport
6558 - contributions obligatoires	300,00 €		300,00 €	
65748-Subvention de fonctionnement	5 000,00 €	1 460,00 €	2 000,00 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réa 2025	BP 2026	EQUILIBRE DE LA SECTION
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	116 533,34 €	117 236,38 €	126 880,92 €	
002 - Excédent antérieur reporté				
Fonctionnement	10 533,34 €		19 380,92 €	
70 - Produits des services	2 000,00 €	2 560,00 €	0,00 €	
7031 - Concessions cimetièrè	2 000,00 €	2 560,00 €	0,00 €	
7066 - Redevances et droits des services à caractère social				
74 - Dotations et subventions	104 000,00 €	104 000,00 €	107 500,00 €	
7474 - subvention commune	60 000,00 €	60 000,00 €	107 500,00 €	Subvention d'équilibre demandée
DM	44 000,00 €	44 000,00 €		
75 - Autres produits de gestion	0,00 €	143,04 €		
75888 - autres produits divers		143,04 €		

19 380,92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2025	Réa 2025	BP 2026	COMMENTAIRES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 799,22 €	12 199,22 €	21 579,92 €	
001 - Résultat d'exécution	12 199,22 €	12 199,22 €		
21 - Immobilisations corporelles	2 600,00 €	0,00 €	21 579,92 €	
2188 - Autres immobilisations DM	2 800,00 €			
21828 - matériels de transport	2 600,00 €	0,00 €	21 500,00 €	
2188 - acquisitions autres petits matériels			79,92 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 599,22 €	17 560,97 €	21 579,92 €	
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté			5 361,75 €	
021- Virement de la section de fonctionnement			5 200,00 €	
10 - Dotations et fonds divers	12 199,22 €	12 199,22 €	3 518,17 €	
1068 - excédent de fonctionnement capitalisé	12 199,22 €	12 199,22 €		
10222 - FCTVA			3 518,17 €	
040 - Opérations d'ordre entre section	5 400,00 €	5 361,75 €	7 500,00 €	
281848 - amortissement matériels	2 600,00 €	5 361,75 €	7 500,00 €	
DM	2 800,00 €	0,00 €		

EQUILIBRE

RESULTAT BRUT DE LA SECTION

Le Conseil d'administration,

Après avoir entendu le rapporteur,
Après délibéré,
à l'UNANIMITE

Décide :

- d'adopter le budget primitif 2026

À Ambilly, le 19 mai 2026

La secrétaire de séance

Maryvonne REY



Le Président,

Cristian GUERET



Télétransmise le : 22/05/2026

Publiée le 22/05/26

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat